

COUPE DE L'ANJOU SAISON 2021/2022

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE MAINE ET LOIRE

Phase : _____ Date de la rencontre : _____ Lieu : _____

REGLEMENT:

- ☒ 2 simples hommes ,2 simples dames ,1 double homme ,1 double dame ,2 doubles mixtes
- ☒ Les matches se jouent en 2 sets gagnants de 21 points
- ☒ Possibilité de modifier l'ordre des matches si accord des 2 équipes.
- ☒ Maximum 2 matchs différents par joueur. (sauf en cas du mixte décisif, 3 matchs maxi)
- ☒ Minimum 6 joueurs par équipe (3 hommes ,3 femmes).
- ☒ Dans les séries de simples , l'inscription des joueurs doit se faire par ordre des classements

	EQUIPE 1			SCORES	EQUIPE 2			Equipe Vainqueur
	Nom	Prénom	Clas		Nom	Prénom	Clas	
SIMPLE HOMME 1								
SIMPLE HOMME 2								
SIMPLE DAME 1								
SIMPLE DAME 2								
DOUBLE HOMMES								
DOUBLE DAMES								
DOUBLE MIXTE 1								
DOUBLE MIXTE 2								
DOUBLE MIXTE 3 (décisif)								

- ☒ 1 points par match gagnés, 0 point pour un match perdu, -1 pour un forfait volontaire.

Equipe 1 : Points

Equipe 2 : Points

Nom du capitaine équipe 1 :

Nom du capitaine équipe 2 :

Signature :

Signature :

- ☒ Chaque équipe conserve une feuille de la rencontre.

- ☒ L'équipe qui reçoit envoie la feuille de la rencontre à:

Jonathan Sauvage tel:06.74.73.42.67 jonathan.sauvage8@orange.fr